

guerre; 2o. du consentement de la mère-patrie.

Il n'y a pas dans tout notre pays un homme assez insensé pour songer au premier moyen. Reste donc seulement le second.

Or, nous le demandons en toute bonne foi; est-il à supposer que l'Angleterre accorderait l'indépendance sans faire toutes les réserves pour les avantages commerciaux qu'elle possède aujourd'hui? Et si elle les fait, à quel bon le changement, si non à nous imposer de nouveaux fardeaux sans aucune compensation!

Quant à l'annexion ses avantages seraient problématiques, tandis que ses inconvénients sautent aux yeux des moins clairvoyants. D'ailleurs l'Angleterre n'y consentirait pas.

Nous croyons savoir qu'une proposition en faveur d'une union douanière sera faite dans la convention de St. Louis. Nous sommes bien aise que l'opinion des hommes du commerce soit prise sur cette question. Il n'y a pas le moindre doute que si elle est favorable à une pareille mesure, elle exercera une grande influence sur les gouvernements.

Ce sera ensuite le devoir de ceux-ci de chercher et de trouver la solution politique s'il en est une. Mais sur la question d'une union douanière au seul point de vue commercial et des avantages qu'elle assurerait sur deux pays, nous ne croyons pas qu'il ait deux opinions possibles.

LA POPULATION DE MONTRÉAL.

Dans notre dernier numéro, nous avons publié en détail le résultat du recensement et donné les raisons qui nous portent à croire qu'il est incorrect en ce qui concerne au moins les Provinces d'Ontario et de Québec.

Rien pourtant ne prouve mieux cette inexactitude que le chiffre prétendu de la population de Montréal.

Dans une ville comme celle-ci où les moyens de se bien renseigner abondent, il n'y a pas de difficulté considérable à arriver à un calcul à peu près exact. Or, d'après les évaluations les plus modestes, Montréal doit compter au moins 130,000 âmes. D'autres la portaient, non sans beaucoup de raison, jusqu'à 150,000 et 160,000. Le recensement ne lui donne pourtant que 107,225 habitants. Montrons par quelques points de comparaison combien les énumérateurs ont commis d'erreurs.

En 1851 la population de Montréal était de 57,515 âmes. Dix ans plus tard, elle atteignait 90,323, c'est-à-dire qu'elle avait augmenté dans la proportion de 40 par cent.

Il est vrai que durant cette période le Grand Tronc a été construit. Mais il n'est personne qui ignore que durant la dernière décade cette ville a joui d'une prospérité sans exemple; que nombre de manufactures ont été établies, que le commerce de grains a pris d'immenses proportions, que la navigation s'est développée d'une manière étonnante; que l'immigration des autres parties du pays s'y est dirigée en foule, assurés d'y trouver un travail rémunérateur. A aucune autre période de son histoire, notre ville n'est étendue avec une pareille rapidité. Il était donc naturel de s'attendre que le recensement en rendrait témoignage. Malheureusement, nous ne pouvons le regarder autrement que comme un faux témoin, ainsi que nous allons le voir.

Si l'on prend pour point de départ le nombre d'édifices construits durant les dix dernières années, nous trouvons qu'il a été de 5,333 et de 6,500 si nous comptons ceux qui ont été érigés dans le cours de l'année 1871. En supposant,

ce qui est sûrement en deçà de la vérité, que la moitié seulement se compose de logements à deux étages habités toujours par deux et souvent par trois familles, se composant en moyenne de quatre personnes, on arrive au chiffre d'augmentation de 42,664, ce qui porterait la population totale à 132,989. Si l'on prend pour base de calcul, la proportion de la décade précédente, nous trouvons un chiffre total de 122,931.

Le revenu que la ville retire tant des cotisations sur la propriété que de la taxe de l'eau, nous fournit encore un bon moyen d'évaluation. Le taux n'ayant pas changé depuis dix ans, l'augmentation du revenu résulte du plus grand nombre de maisons construites auxquelles l'eau est fournie.

Or, le produit des cotisations était en 1860 de \$231,400, et en 1870 de \$396,969, ce qui donnerait une population de 149,962 âmes. La taxe de l'eau a donné en 1860 \$147,194 et en 1870 \$230,688, ce qui accuserait une population de 141,563.

Mais il y a deux moyens plus sûrs encore d'en arriver à une évaluation à peu près exacte. Ce sont le nombre de maisons auxquelles l'eau est fournie et celui des voteurs aux élections parlementaires.

En 1861, l'aqueduc fournissait l'eau à 11,315 maisons, en 1871, à 18,546, ce qui donnerait une population de 147,161 âmes.

Le nombre des électeurs est probablement la meilleure base de calcul. La franchise n'ayant pas changé, il n'y a pas de raison de croire que la proportion des voteurs à la population soit différente.

Or, voici l'état comparatif du nombre d'électeurs par quartiers en 1860 et en 1870 respectivement:

	1860	1870	augment.
Ste. Marie.....	720	1,912	1,192
St. Jacques.....	1,283	2,528	1,245
St. Louis.....	1,443	2,261	818
Est.....	361	581	220
Centre.....	290	695	405
Ouest.....	418	1,057	639
St. Laurent.....	1,399	2,004	705
St. Antoine.....	1,846	3,442	1,606
St. Anne.....	1,911	3,361	1,455
	9,661	18,847	8,186

Ces derniers chiffres s'accordent parfaitement avec le nombre d'édifices construits; car ce sont particulièrement dans les extrémités, c'est-à-dire dans les quartiers Ste. Marie, St. Jacques, St. Louis, St. Laurent, St. Antoine et Ste. Anne, que le plus grand nombre de maisons a été érigé. Et remarquons en outre qu'en ces quartiers il n'y a que peu ou point de magasins, et que ce sont presque toutes des maisons d'habitations.

Si nous établissons la proportion entre le chiffre des voteurs et celui des habitants des deux périodes, nous arrivons en 1871 à une population totale de 166,856.

En résumé, quelque base de calcul que nous adoptions, la conclusion est toujours la même, c'est-à-dire que la population de Montréal est d'au moins vingt-cinq mille âmes plus considérable que l'a faite le recensement.

En présence de ces faits, il nous semble que le devoir de la municipalité est tout tracé. C'est d'imiter l'exemple de New-York et de Chicago, c'est-à-dire d'ordonner un nouveau recensement de la population.

Qu'elle adopte le système suivi dans tous les autres pays, de fixer un jour où l'on prendra les noms de toutes les personnes qui auront couché dans la ville la nuit précédente, de diviser la ville

en très petits districts qu'une personne puisse aisément parcourir en un seul jour. Alors, nous saurons d'une manière certaine à quoi nous en tenir et jusqu'à quel point le recensement mérite confiance.

LA POPULATION DE QUÉBEC.

Dans notre dernier numéro, nous avons donné les tableaux du recensement. Il y a entre eux une différence assez sensible.

Dans le premier la population de Québec est donnée comme étant de 47,166 âmes tandis que le record, qui entre dans les détails la porte à 59,699 étant une augmentation de 12,533.

Après les deux incendies désastreux et la dépression générale dont elle a souffert durant les dix dernières années, la ville de Québec a raison de se réjouir d'une augmentation aussi considérable, qui est égale à celle de Montréal, dont les conditions ont été bien autrement favorables.

Cela prouverait peut-être plus évidemment que tout le reste combien le recensement de Montréal mérite peu de foi.

LES CANAUX DU ST. LAURENT.

CANAL WELAND.

En quittant le canal des "Galops," on parcourt une distance de 236 milles, partie sur le fleuve, mais principalement sur le lac Ontario, et l'on arrive à la partie la plus importante peut-être de notre système de canaux: le canal Welland, qui relie le lac Ontario au lac Érié, en tournant la fameuse chute de Niagara. L'historique de l'origine de ce canal fait voir quelles difficultés on rencontra au début, et il est évident que si les hommes publics du Canada n'eussent pas compris à temps l'importance des intérêts dépendant de cette construction, le canal Welland n'eût pas été construit aussi tôt. Les limites de cette esquisse ne permettent pas de donner l'historique complet des obstacles qui entravèrent pendant des années l'établissement de ce débouché d'une importance vitale pour le commerce de l'Ouest.

Dès le mois de février 1816, un comité collectif des deux chambres du parlement du Haut-Canada fit rapport sur ce canal et autres constructions se rattachant à la navigation intérieure, et subséquemment le colonel Nichol présenta un bill affectant une allocation pour faire une tracé complet de la meilleure route à suivre par eau entre les lacs Érié et Ontario ainsi qu'entre le lac Ontario et Montréal. Toutefois, aucune action décisive ne résulta de cette mesure, et l'on n'entend plus parler du projet que deux ans plus tard, époque à laquelle un comité de la chambre fit un rapport favorable sur une pétition de la population de Niagara (l'ancien Newark) et recommandait la nomination d'un comité pour faire exécuter les travaux. En 1821, une commission fut nommée pour étudier la question de la navigation intérieure, et en 1823 elle fit un rapport recommandant la construction du canal Welland sur des dimensions convenables pour les navires qui fréquentaient alors les grands lacs. Le résultat de ce rapport fut l'incorporation d'une compagnie particulière, sur pétition de W. H. Merritt et autres, sous le nom de la "Compagnie du Canal Welland," laquelle proposait d'établir la communication nécessaire au moyen d'un canal et d'un chemin de fer. La compagnie se proposait de suivre le cours naturel de la rivière Welland, traverser le